

La réformation à Genève : monnaies, médailles et marques typographiques au service d'une idée

Autor(en): **Campagnolo, Matteo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **43-47 (1993-1997)**

Heft 182: **Beiträge zur schweizerischen Medaillengeschichte**

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA RÉFORMATION À GENÈVE: MONNAIES, MÉDAILLES ET MARQUES TYPOGRAPHIQUES AU SERVICE D'UNE IDÉE

Matteo Campagnolo

Parmi les notions théologiques sur lesquelles Calvin revient fréquemment dans son œuvre capitale, nous trouvons la *vérité* et l'*espérance*.

La vérité, comme annonce Jean 14,6, et Jésus-Christ ne font qu'un. Invisible dans son essence, incarnée en lui, elle est visible dans ses effets, elle se révèle. La vérité est, si on nous passe l'expression, une des façons dont Christ se manifeste à nous. Si l'on veut, elle est un effet de sa présence. L'équation «Christ = vérité» une fois posée, Calvin peut écrire: «... quand Dieu illumine l'homme, et lui donne à cognoistre sa vérité, il est dit qu'il le suscite des morts et le fait nouvelle créature...» (Institution III, XIV, 5)*.

Cette lumière, c'est Christ. Le début du livre III, ch. XXV, 1, de l'«Institution» l'indique bien; Christ y est comparé au soleil:

«Combien que Iesus Christ, comme soleil de iustice, après avoir veincu la mort ait esclairé le monde par son Evangile, pour mettre la vie en clarté, comme dit saint Paul (2 Tim. 1, 10), dont il est dit qu'en croyant nous entrons de mort à vie (Jean 5, 24), et ne sommes plus estrangers ne forains, mais bourgeois avec les saints et domestiques de Dieu, lequel nous a fait voir aux lieux célestes avec son Fils unique (Epeés. 2, 6.19), tellement que rien ne nous défaut à pleine félicité, toutesfois afin qu'il ne nous ennuye point d'estre exercez à guerroyer encore sur terre, voire avec condition dure et fascheuse, comme si nous ne voyons nul fruict de la victoire que Christ nous a acquise, nous avons à retenir ce qui est dit ailleurs de la nature d'espérance. Car puisque nous espérons ce qui n'apparoit point (Rom. 8, 25), et comme il est dit en un autre passage: «La foy est une démonstration des choses invisibles» (Hébr. 11, 1)...»
«...la foy et charité des enfans de Dieu regardent à l'espérance qui leur est apprestée au ciel (Coloss. i, 5). Quand nous avons les yeux ainsi arrêtez en haut...»¹

«L'espérance, condition du chrétien», tel est le sens de ce passage². La vérité définit l'Eglise: «...l'Eglise universelle est toute la multitude laquelle accorde à la vérité de Dieu et à la doctrine de sa parole, quelque diversité de nation qu'il y ait, ou distance de région, d'autant qu'elle est unie par le lien de religion...» (Institution IV, I, 9) – mais nulle vérité hors de l'Eglise: «Tant que nous demeurons dans le sein de l'Eglise la vérité demeure avec nous»³.

* Abréviations:

Institution = Jean Calvin, Institution de la religion chrestienne, publiée par Jean-Daniel Benoit, 4 vols. (Paris 1957–1963), le vol. 5: Glossaire, tables et références = Benoit).

Heitz = P. Heitz, Genfer Buchdrucker- und Verlegerzeichen im XV., XVI. und XVII. Jahrhundert (Strasbourg 1908).

Demole = E. Demole, Description des médailles concernant Jean Calvin (Lausanne 1909).

¹ C'est nous qui soulignons. Ce passage, d'une lecture ardue, réunit maintes notions qui reviendront plus loin.

² Benoit, s. v. espérance. Et ibid.: «Espérance n'est autre chose sinon fermeté et persévérance de foi», «Notre seule espérance est qu'en Jésus-Christ nous avons un Médiateur».

³ Benoit, s. v. vérité.



Fig. 1



Fig. 2

Cette vérité, cette espérance et cette religion sont les ressorts du «guerrier» réformé (fig. 1), en proie à tant d'adversaires internes et externes. Il convenait de le lui rappeler dans la vie de tous les jours.

On sait que la Réforme adopta une position très stricte à l'égard des images, dans lesquelles elle ravisait un penchant vers l'idolâtrie ou l'indulgence envers les sens. Mais nous voyons que même dans le climat si austère de la Genève de Calvin et de Bèze, les images surent trouver refuge dans certains lieux mineurs.

Théodore de Bèze apporta à cela sa caution, et une contribution décisive à la diffusion de l'«agiographie» réformée, par la publication d'un recueil d'«Icones»⁴ ou «Les vrais pourtraits des hommes illustres en pieté et doctrine, du travail desquels Dieu s'est servi en ces derniers temps, pour remettre sus la vraie religion [...]»⁵. Le titre indique bien qui sont ces hommes illustres. Chaque brève biographie était accompagnée d'un portrait gravé, aussi ressemblant que le permettaient les ressources de Bèze et de ses aides⁶. L'intention parénétique de l'ouvrage était encore accentuée

⁴ (Genève 1580).

⁵ (Genève 1581).



Fig. 3



Fig. 4

par l'appendice qui lui était adjointe: «Plus quarantequatre emblèmes chrestiens». Ces *emblèmes*, dont il semble qu'ils avaient été inventés par André Alciat cinquante ans plus tôt, étaient des sortes d'apologues, ou de paraboles, populaires ou raffinées, dont l'intention souvent moralisante était proche de la fable. La loi du genre les voulait illustrés par une vignette. Les petits poèmes de Bèze, traduits en français par Simon Goulart, prônent une «morale» résolument réformée! Les bois réalisés par un artiste lyonnais de valeur, Pierre Cruche, soulignent et agrémentent les paroles, fidèlement, parfois crûment et avec malice.

L'emblème n° XXXIX nous intéresse directement (*fig. 2*). La religion vainc la mort par la loi et la croix. On y trouve la transposition populaire du passage de l'«Institution» de Calvin cité plus haut. Mais il y a deux autres rapprochements qui se présentent spontanément à l'esprit: Pétrarque n'avait-il pas affirmé, sur son ton prophétique: «Povera e nuda vai, filosofia, dice il volgo al vil guadagno inteso...»? C'était maintenant au tour de la Religion d'être ainsi mal vêtue. Mais il y a mieux: dans un poème de jeunesse, Bèze avait dédié à la Vertu ce même éloge plein de ferveur et de subtilité qu'il adressait en 1580 à la Religion⁷. On ne peut que regretter que les «Poemata» ne fussent pas illustrés. La comparaison avec le bois de Cruche aurait été instructive.

Cette femme ailée et fort peu vêtue allait prendre place sur les médailles récompensant dès 1616 les meilleurs étudiants de l'Académie⁸. Mais avant, cette Religion servit de marque à l'imprimeur Gabriel Cartier, pour son édition de Philippe Duplessis-Mornay, «Réponse pour le traité de l'Eglise» (Genève 1595), et, en 1656, à Pierre Chouet⁹. Les marques d'imprimeur étaient encore un lieu où les images, tantôt rhétorique et morales, tantôt espiègles, vivaient à Genève de leur belle vie...

La médaille de Calvin et Bèze de 1562 (*fig. 3*), représente au revers:

«Dans un cercle de grènetis, la Vérité debout, demi-nue, de face, portant sur l'épaule droite une croix latine, est accompagnée de deux anges qui achèvent de la dépouiller de ses vêtements. Autour d'elle, plusieurs suppliciés sont dans les flammes.»¹⁰

On voit qu'il y a un lien entre la Vérité, qui vainc l'enfer, en embrassant la croix, dont elle se fait un bouclier et la Religion, telle que nous l'avons vu représentée. Cette Vérité était promise à un bel avenir, autant dans le domaine de l'imprimerie que de la médaille genevoises.

Une médaille de Calvin¹¹, dont le revers est ainsi décrit par Demole, est proche de la précédente quant au type du revers (*fig. 4*):

«Exergue · VERITATE ·

La Vérité debout, de trois-quarts à gauche, un livre à la main, inspirée par le Saint-esprit qui, sous la forme d'une colombe, la baise au front, éclairée par un soleil resplendissant qui dissipe les nuées, foule aux pieds divers emblèmes pontificaux, pendant que la foudre tombe de tous côtés et disperse des dignitaires de l'Eglise catholique.»

⁶ Sur cet ouvrage voir l'introduction d'Alain Dufour au reprint (Genève 1986).

⁷ Théodore de Bèze, *Poemata iuvenilia* ([Genève] 1548), p. 41: «Descriptio Virtutis».

⁸ Voir *infra* (*fig. 9*).

⁹ Heitz, pp. 8–9, n° 25.

¹⁰ Demole, p. 6, pl. XIX, n° 5. On lit encore: «Bronze, fondue et retouchée, module 49 mm». Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève (MAH), inv. n° CdN 50694.

¹¹ Demole, p. 10, n° 44, pl. XVIII, n° 6. Il ajoute: «Étain, fondue et retouchée, module 47 mm. Cabinet de Genève». MAH, inv. n° CdN 2213.



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7

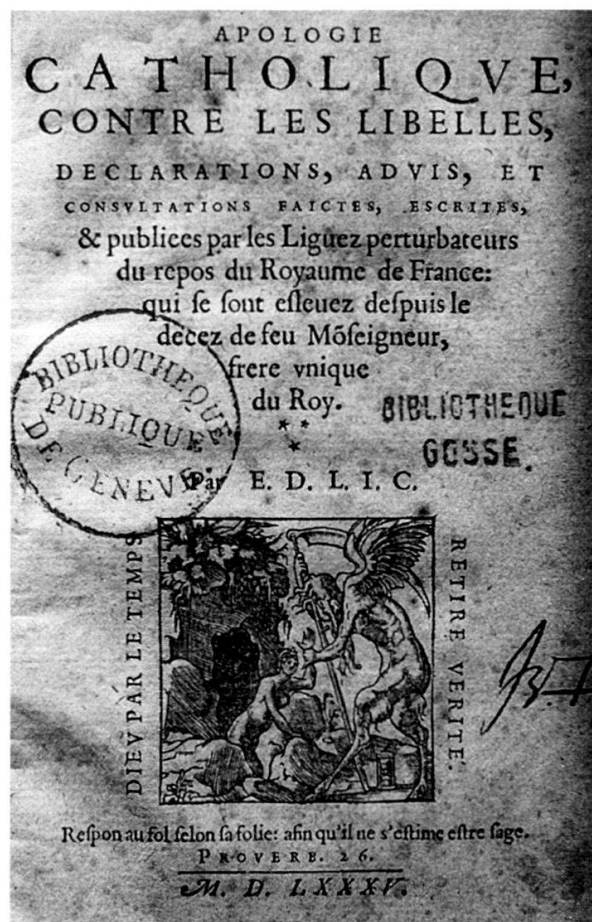


Fig. 8

Demole date cette pièce «de la fin du 17^e ou du commencement du 18^e siècle». On y retrouve la conception générale de la médaille des deux réformateurs décrite précédemment.

Entre les deux médailles il faut donc placer la médaille, également anonyme, commémorant le premier jubilé de la Réformation, frappée en 1635 (fig. 5-6). À l'avant, Genève, vue du lac, c'est à dire du côté des alliés suisses (ce qui demeura une tradition sur les médailles commémoratives genevoises); la Citadelle de la réforme, la petite ville au «complexe obsidionale», se blottit derrière ses remparts. Mais au revers, la Vérité fait bonne garde. Elle est plantureusement campée sur un léger nuage, drapée, et non plus nue comme au siècle précédent. Contraste singulier entre la rudesse de l'avant et cette madonne en gloire, dans son drapé flottant! Elle contemple avec attendrissement, dirait-on presque, le petit soleil qu'elle tient de la droite, comme une Vénus son miroir. Elle pose la gauche d'un geste nonchalant sur l'écusson aux armes de Genève. La légende *VERITAS MENDACIVM LVX TENEBRAS EXPELLIT* («La vérité chasse le mensonge comme la lumière chasse les ténèbres»)¹² établit un parallèle qui n'est autre qu'une interprétation de la devise genevoise *POST TENEBRAS LVX*.

La médaille du deuxième jubilé fut confiée à Jean Dassier. La conception générale iconographique est assez semblable à la précédente, mais le climat est totalement

¹² Traduction E. Demole, *Visite au Cabinet de numismatique, ou coup d'œil sur l'histoire de Genève* (Genève 1914), p. 34. MAH, inv. n° CdN 32891.

différent. Genève, s'épanouit sous le soleil qui chasse les nuages de la rade sillonnée de bateaux, tandis que le revers présente une vérité dont la tête est nimbée du soleil irradiant. La vérité est une femme distante, qui est assise avec grâce sur un nuage; elle tient la palme, comme sur la marque de Saint-André, et le Livre. L'émotion se concentre sur la figure, nouvelle, de l'humanité dont les chaînes viennent de tomber. Et la légende de commenter: VERITAS LIBERAVIT VOS¹³.

Revenons au XVI^e siècle et aux imprimeurs. Pierre de Saint-André choisit la Vérité comme marque pour des éditions de Calvin (*fig. 7*)¹⁴. Dans la marque la plus complète, la Victoire avec la croix de Christ lève une couronne, la Justice tient le glaive et la balance, tout en embrassant la couronne sur laquelle un bandeau porte l'inscription «ΑΛΗ//ΘΕΙΑ//ΠΑΝΔΑ//ΜΑΤΩΡ». Cette formidable épithète, dont est affublée une Vérité désormais bien nue, comme il se doit, à part sa longue et seyante chevelure, est inconnue des écrits bibliques et chrétiens. Elle vient en droite ligne du vocabulaire épique, où elle est du reste utilisée avec parcimonie, pour caractériser le sommeil et le temps «qui dompte tous». Et en effet, notre Vérité, dans sa nudité héroïque, ou prétendue telle, tient le globe terrestre, non dans la main comme les empereurs de Byzance, mais sous son talon. En revanche, elle tient dans une main le soleil, ce «soleil de justice», qui caractérise le monnayage genevois dès 1540 probablement¹⁵ jusqu'à la Révolution, et dans l'autre le Livre, la Loy de l'Emblème n° XXXIX de Bèze, et la palme.

Cette Vérité victorieuse et dominatrice avait été précédée par une Vérité chétive et effarouchée par la lumière subite, car comme le dit la légende sur la marque de Conrad Badius «(Des creux manoirs et pleins d'obscurité) // Dieu par le temps retire vérité». Le temps, représenté comme Charon, le démon infernal, a pourtant un geste engageant à l'égard de la prisonnière (*fig. 8*)¹⁶.

Une scène qui présente des analogies avec la marque de Conrad Badius orne la médaille frappée dès 1616 comme récompense pour les meilleurs collégiens et étudiants (*fig. 9*). Selon Blavignac¹⁷, «à la voix de la Religion, dont les regards sont fixés vers le ciel où brille le nom de Jéhovah, l'Instruction sort de son tombeau et fait jaillir de son sein le lait de la science; dans l'arrière-plan on voit une église ombragée par un arbre. Légende: LEX. DEI . SAP(ient)IAM. PRAESTAT. PARVVVLIS.» Notons seulement que la légende présente la lecture LEX DEI, et non *Religio*, ce qui est probablement dû au souci de renoncer à un mot ambigu en latin classique.

Pour conclure, nous souhaitons revenir à l'Espérance, dont l'importance est grande, nous l'avons vu, dans l'«Institution» de Calvin. Une médaille ignorée de Demole est conservée au Cabinet de Numismatique de Genève (*fig. 10*)¹⁸.

¹³ Reproduite *ibid.*, p. 35.

¹⁴ Heitz, pp. 2–3, n^{os} 3–5.

¹⁵ Voir M. Campagnolo, Le créateur de la monnaie de Genève, dans: Jean Duvet, le Maître à la licorne, Catalogue de l'exposition au Cabinet des estampes du MAH de la Ville de Genève, 21 mars–19 mai 1996 (Genève 1996), p. 15.

¹⁶ Heitz, pp. 4–5, n^o 7.

¹⁷ Av.: le long de l'écusson, gravé à la main, «Johannes // Aburgius». Argent, 25,46 g, 41,4 mm, 360°. MAH, inv. n^o CdN 60289. – J.-D. Blavignac, Armorial genevois (Genève 1849), p. 331, qui attribue la médaille à Isaac Royaume. La même iconographie, mise au goût du jour, continua à orner les prix du collège jusqu'à son remplacement, en 1823 (voir *ibid.*, pp. 332–336). Une autre médaille représentant la religion servit de prix au début du XVIII^e siècle (voir *ibid.*, p. 332).

¹⁸ Argent, retouchée à la main, 59,09 g, 59 mm, env. 360°. MAH, inv. n^o CdN 29358.



Fig. 9



Fig. 10

L'avers est le même que celui de la médaille de Calvin et de A. Lasco¹⁹. Le revers en revanche montre un personnage qui traverse une mer en tempête dans une barquette. Il semble approcher du but, il lève le bras gauche et indique le ciel de l'index. De l'autre main il s'apprête à jeter l'ancre au large d'un îlot boisé. A l'horizon le soleil se lève. Une brève légende dit: JE VIVE EN ESPERANCE.

Ce survol, qui n'a pas la prétention d'être exhaustif, a pour but de montrer que Genève et la Réforme ne se sont pas privées de la représentation graphique, toutes précautions prises. Les empereurs de Byzance avaient honoré la sagesse de Dieu, la sainte sophie, dans leurs églises palatines. Le peuple fit de Sainte Sophie une sainte, et finit par la représenter en chaire et en os²⁰. Les graveurs personnifièrent les attributs divins de l'*Institution* de Calvin. Ces représentations n'ont-elles pas contribuées à raffermir la foi de ces «guerriers»?

Matteo Campagnolo
Cabinet de Numismatique
Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève
2, rue Charles Galland, case postale 3432
1211 Genève 3

Sources des illustrations

Genève, Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève: 1-10.

¹⁹ Demole, p. 5, n° 11. E. Doumergue, *Iconographie calvinienne* (Lausanne 1909), pp. 74-75, pl. XIX, n° 1.

²⁰ Voir, par exemple, J. Meyendorff, *L'iconographie de la Sagesse divine dans la tradition byzantine*, *Cahiers archéologiques* X, 1959, pp. 259-277.